

<b>Agenda :</b>	<b>Participants:</b> Pr. Mohamed Ridha Kamoun (Président du CCM), Mr. Mohamed Lassad Soua (Président du Groupe de Travail Technique, chargé de programme national, ONUSIDA), Pr. Hanene Tiouiri (Présidente du comité oversight), Dr Lotfi Chemli (Président du comité de communication), Mr. Mohamed Ridha Baklouti (Président du comité de gestion des conflits d'intérêts), Dr Ahmed Maamouri (Directeur Exécutif du CCM), Melle Mounira Saddi (Assistante administrative et financière du CCM).
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Avancement du renouvellement des membres du CCM.</li> <li>2. Adoption provisoire de l'amendement du règlement intérieur et de la nouvelle politique relative à la gestion des conflits d'intérêt (Projet de procédures pour la gestion des conflits d'intérêt concernant les BP et SB).</li> <li>3. Avancement de la note conceptuelle et mise à jour de la feuille de route selon l'avancement des activités liées à cette note conceptuelle (PSN, Enquêtes...).</li> <li>4. Prochaine Mission de l'équipe Fonds mondial</li> <li>5. Avis de bureau concernant la sélection du (des) Récipiendaire(s) Principal (aux) pour le NMF.</li> <li>6. Prochaine réunion du CCM.</li> <li>7. Examen des candidatures pour la conférence internationale sur le sida de Melbourne.</li> </ol>	<b>Excusés :</b> Pr. Mohamed Chakroun (vice président du CCM), Dr. Hédia Chaouachi (Présidente du comité d'élaboration des propositions), Mme Souhaila Bensaïd (Représentante des PvVIH et des populations clé).

Thèmes	Discussion-Décisions	Actions à entreprendre	Responsable (s)	Echéancier
Point 1 de l'agenda	<p>Environ 82% de la totalité des membres du CCM ont été renouvelés y compris ceux représentant les groupes constitutifs de la société civile (PVVIH, populations UDI et ONG). Les membres non encore renouvelés concernent ceux représentant le privé, les religieux, et les Universitaire/Educatif ainsi que ceux représentant les bilatéraux du secteur relatif aux partenaires Techniques et Financiers.</p> <p>Pr. Kamoun a sollicité l'ONUSIDA pour appuyer le CCM dans l'identification du représentant des bilatéraux.</p> <p>L'assistance a souligné que l'identification du membre représentant le groupe constitutif des religieux est un sujet nécessitant réflexion. Elle a proposé de consulter l'institut de la charia, les origines de la religion, dont Mr Farid El Béji, le haut conseil islamique ou le syndicat des Imams pour la désignation de ce membre au sein du CCM.</p> <p>En ce qui concerne le groupe de Privé, Pr Tiouiri a proposé de contacter Mr Ghariani ou Mme Bouchamaoui. Dr. Maamouri a rappelé la rencontre avec ce groupe dans le cadre de la coopération avec GMS et au cours de laquelle Mr Guariani a exprimé sa volonté pour accueillir à l'UTICA le CCM et le PNLS, afin de présenter la situation épidémiologique du VIH/sida en</p>	<p>Recontacter Mr. M. Ben Jammour pour l'élection du représentant du groupe religieux</p> <p>Programmer une réunion avec Mr. Ghariani en présence du PNLS afin d'entamer</p>	<p>Secrétariat du CCM</p> <p>Dr. Maamouri /Dr Chemli</p>	

	<p>Tunisie et le projet du Fonds mondial, le CCM ainsi que ses attentes.</p> <p>Dr. Chemli a confirmé sa disponibilité de travailler en étroite collaboration avec le secrétariat du CCM pour l'identification du représentant de ce groupe.</p> <p>Mr. Mohamed Ridha Baklouti a souligné que les membres élus pour représenter le groupe constitutif des PVVIH présente un conflit d'intérêt, notamment en ce qui concerne Mme Souheila qui est salariée de l'ATLMST/SIDA-Tunis. Il a informé les présents que Mr. Fadhel Ben Mehrez s'est opposé à ces élections et a envoyé un E-mail dans ce sens. Il a ensuite mis l'accent sur la nécessité d'examiner les déclarations des conflits d'intérêt signés par les nouveaux membres et faire le nécessaire devant toutes fausses informations. Dr. Chemli a souligné la nécessité d'éliminer automatiquement le membre qui donne des fausses informations dans la déclaration des conflits d'intérêts.</p> <p>Discutant les fausses informations qui ont été fournies par Mme Souheila dans la déclaration des conflits d'intérêt, le bureau a suggéré de lui demander à remplir un nouveau formulaire de cette déclaration et de prendre les mesures nécessaires en fonction de son contenu.</p> <p>Pr. Tiouiri s'est interrogée sur l'absence des régions de Sousse, Monastir et de Sfax lors des élections des PVVIH et a insisté sur traçabilité de processus. Elle a ensuite proposé d'accepter la candidature de Mme Souheila en tant que seul conflit d'intérêt à gérer dans ce groupe constitutif.</p> <p>Dr. Maamouri a informé les présents que le comité qui a été proposé par le CCM pour gérer les élections, n'a pas été disponible et que les coordinateurs de ces groupes constitutifs se sont impliqués dans l'organisation de ces élections.</p> <p>Pr. Kamoun a souligné la nécessité de remplir les exigences du Fonds mondial concernant les conflits d'intérêts au sein du CCM. Il a ajouté que suite aux discussions avec le FM, un salarié du FM ne peut pas être un membre du CCM mais la présence d'une personne qui reçoit une indemnité telle que celle des accompagnateurs socio-sanitaires est tolérée. Il a également rappelé les présents du premier CCM et des évolutions importantes acquises par l'actuel comité.</p> <p>Selon les accords avec FEI, l'évaluation de l'éligibilité du CCM sera réalisée au mois d'août 2014. Le bureau a convenu d'attendre les résultats de cette évaluation qui pourra orienter la prise des mesures nécessaires quant aux membres qui présentent des conflits d'intérêts. Il a été rappelé que la nouvelle politique de gestion des conflits d'intérêts comporte plus de</p>	le processus d'identification du représentant de ce secteur.	Inviter Mme Souheila par Fax pour refaire la déclaration de conflit d'intérêt	Le secrétariat du CCM /Mr Baklouti
--	---	--	---	------------------------------------

	détails que la précédente.  Le bureau a suggéré au comité de gestion des conflits d'intérêt d'informer le bureau des conflits soulevés pour que le bureau formule à son tour des propositions de décisions pour validation par le CCM. Il a également approuvé de résoudre les conflits d'intérêt existant lors de la consultation FEI portant sur cette évaluation. Mr. Lassad Soua a proposé de prévoir des TdR pour cette consultation et demander au consultant de prévoir des solutions pour des situations similaires.		
Point 2 de l'agenda	Dr. Maamouri a invité les présents de relire le règlement intérieur et la nouvelle politique sur la gestion des conflits d'intérêts et de transmettre leurs avis par E-mail pour les proposer au CCM pour validation.  Pr. Kamoun a rappelé que les BP et SB ne peuvent pas être membres du CCM dans le cadre du nouveau modèle de financement et que le FM tolère la présence d'un seul conflit d'intérêt par groupe constitutif. Le reste des BP et SB peuvent être des membres non votants suite à l'échange qui a eu lieu avec le FM et GMS.  Le bureau a adopté le règlement intérieur comme présenté ainsi que les ajouts concernant la gestion des conflits auprès des SB et a proposé de soumettre ce projet pour validation par le CCM. Il a ensuite invité les membres à donner leurs avis quant au draft de la nouvelle politique de gestion de conflits qui a été déjà partagée avec tous les membres du CCM.	Adoption par le bureau du règlement intérieur y compris le projet relatif aux BP et SB qui siègent au CCM en tant que membres votants	Bureau/secrétariat CCM
Point 3 de l'agenda	Quant à l'avancement du PSN, il a été souligné que la validation de ce plan est encore en attente des résultats des enquêtes qui ne sont pas encore prêts. Il a été également rappelé que le FM pense que la décision d'intégrer ou non ces résultats dans le PSN revient au pays.  Mr. Soua a souligné qu'en plus des enquêtes il y a aussi le costing et le plan opérationnel qui ne sont pas encore prêts. Il a ajouté que les résultats des enquêtes en cours ne vont pas trop changer la situation épidémiologique du VIH et qu'il est possible d'avancer dans la finalisation du PSN qui doit inclure essentiellement les grands axes stratégiques de la riposte nationale. Il a ensuite informé les présents que l'OMS financera le plan opérationnel, le costing et que des négociations avec le consultant international et la préparation des TdR sont en cours. Puis, il a ajouté que tout cela dépendra de la validation de budget et des TdR par le bureau régional de l'OMS de l'Egypte. Concernant la question relative au genre, il a informé qu'elle est en cours.		

	<p>Dr. Maamouri a suggéré de provoquer une réunion du comité chargé de suivi du PSN afin d'accélérer la finalisation de ce PSN.</p> <p>Pr. Tiouiri a proposé de transmettre un Email au Dr Hamdouni en copiant Dr Dallagi afin d'accélérer le processus de finalisation du PSN.</p> <p>Mr. Soua a proposé de provoquer une réunion élargie du comité de PSN à l'OMS la semaine prochaine</p> <p>Pr. Kamoun a souligné que l'enquête de Sfax est en suspend à cause d'absence de financement.</p>	<p>Contacter Dr. Hamdouni pour provoquer une réunion du comité de PSN élargi</p> <p>Contacter le BP pour prendre les mesures nécessaires permettant de finaliser les enquêtes dans les meilleurs délais</p>	<p>Mr Lassad Soua/Maamouri</p> <p>Dr. Maamouri</p>	
Point 4 de l'agenda	<p>La date de la prochaine mission du FM a été proposée pour la semaine 3 de juillet 2014.</p> <p>Dr. Maamouri préparera les TdR de la prochaine mission du Fonds mondial et les partager avec les membres de bureau.</p> <p>Les membres présents ont suggéré l'organisation d'une rencontre avec Mr le Ministre de la santé. Pr. Kamoun a proposé de voir avec le Ministère la pertinence de cette rencontre.</p>	<p>Transmettre un E-mail à Mr. Mark du FM pour proposer l'organisation de la mission FM lors de la 3<sup>ème</sup> semaine du mois de juillet 2014</p>	<p>Dr. Maamouri</p>	
Point 5 de l'agenda	<p>Dr. Maamouri a informé le bureau des deux candidatures reçues par le secrétariat du CCM concernant le poste de BP dans le cadre de la note conceptuelle. Il a ajouté que la sélection du BP doit respecter les deadlines fixés par la feuille de route. Il a ensuite rappelé l'article du règlement intérieur concernant l'identification du BP.</p> <p>Le bureau a suggéré d'identifier un comité de dépouillement des candidatures et a proposé les membres suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mr youssef Landolsi : Chef des opérations de PNUD</li> <li>- Pr Hanène Tiouiri Benissa</li> <li>- Une personne de la DAF de Ministère des affaires sociales (Dr. Chemli proposera une personne de DAF).</li> </ul> <p>Ce comité se réunira dans les meilleurs délais pour le dépouillement des candidatures.</p>	<p>Voir la disponibilité des personnes proposées et organiser une réunion de dépouillement des offres</p>	<p>Mr. Lassad Soua Dr. Lotfi Chemli Dr Maamouri</p>	
Point 6 de l'agenda	<p>La date proposée pour la prochaine réunion du CCM est le mercredi 16 juillet ou le vendredi 18 juillet au siège de l'OMS, et ce selon la disponibilité de l'équipe du FM.</p>			

Point 7 de l'agenda	<p>Discutant les 3 candidatures (Dr Lotfi Gataa, Mr Adnène Bel HajAissa et Mr Anouar Moalla) à la 20<sup>ème</sup> conférence mondiale sur le Sida qui se déroulera à Melbourne du 20 au 25 Juillet 2014, Mr. Lassad Soua a souligné la nécessité d'identifier des personnes qui auront un impact après la présence à cette conférence et a insisté sur la nécessité de véhiculer un message commun reflétant la riposte de la Tunisie au sida. Quant à la participation du PNLS à cette conférence, il a été souligné qu'il y a la contrainte délai qui ne permet pas à d'autres personnes de s'inscrire.</p> <p>Le bureau soutien l'idée de constituer une délégation tunisienne composée de plusieurs profils, mais devant les délais courts nous séparant de cette manifestation et les procédures logistiques qu'il faut entamer le plus rapidement possible, les candidatures ont été acceptées par le bureau et restent tributaires de l'accord du Fonds mondial et de la disponibilité aussi des fonds.</p> <p>l'assistance a été également informée des demandes formulées directement au Fonds mondial sans passer par le CCM concernant la participation à la conférence de l'Union internationale, de lutte contre la Tuberculose et les maladies respiratoires, qui se tiendra du 28 Octobre au 1 novembre 2014 à Barcelone - Espagne.</p> <p>Pr. Kamoun a souligné que les procédures n'ont pas été respectées et que les demandes doivent être validées par le CCM avant leur transmission au Fonds mondial surtout que les délais permettent encore de diffuser l'information et d'avoir d'autres candidatures.</p>	informer le BP de l'accord de bureau du CCM.	Dr Maamouri	
---------------------	---	--	-------------	--